

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

# COMMUNE DE LARRINGES

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE  
HAUTE-SAVOIE

Séance du 16 septembre 2025

Délibération n°  
20250916-15

L'an deux mille vingt-cinq et le seize septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges BLANC, Maire.

Nombre de Conseillers  
En exercice .... 15  
Présents ..... 14  
Votants ..... 14

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, M. BOCHATON Philippe, M. COLLIARD Ervé, Mme GUYOT Patricia, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, Mme SERVOZ Nathalie, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma.

Date de la convocation  
9 septembre 2025

Absents : M. COLLIARD Jean-François.

A été nommée secrétaire : Mme METRAL Laure.

### OBJET

### CONVENTION AVEC LE SYANE – ADHESION DE LA COMMUNE AU SERVICE DE CONSEIL EN ENERGIE

Acte rendu exécutoire  
après télé-transmission  
en Sous-Préfecture le  
**17 SEP. 2025**  
et mise en ligne sur le  
site internet de la  
commune le  
**17 SEP. 2025**  
Le Maire  
Georges BLANC

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que la commune de Larringes est adhérente au service de Conseil Energie du SYANE depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021 dont les conditions d'adhésion ont été formalisées par une convention. Cette convention arrive à échéance le 30 novembre 2025.

Dans l'attente d'une validation des nouvelles modalités de cette offre, le SYANE propose à la commune le renouvellement de la convention Conseil Energie jusqu'au 30 juin 2026, aux mêmes conditions de cotisations qu'actuellement, à savoir :

- 1 €/habitants/an,
- une cotisation fixe de 200 €/an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

**Approuve** le renouvellement de la convention d'adhésion de la Commune de Larringes au service de Conseil Energie du SYANE jusqu'au 30 juin 2026,

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service de Conseil Energie entre la Commune de Larringes et le SYANE.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 16 septembre 2025

Le Maire  
Georges BLANC



La Secrétaire de séance  
Laure METRAL

